

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 18 janvier 2022

Lancement de l'appel à projets de sensibilisation à la sécurité routière 2022

Afin de réduire le risque d'accidents et œuvrer pour un partage de la route respectueux de tous les usagers, la sécurité routière est un enjeu national primordial. À ce titre, **Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde** invite tous les acteurs, publics ou privés, souhaitant s'engager dans la lutte contre l'insécurité routière et désireux de mener des actions de prévention dans le département, à répondre à l'appel à projets « **sensibilisation à la sécurité routière 2022** » en déposant un dossier d'ici **au 13 février 2022** sur le site:

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/app-securiteroutiere2022-gironde>

Cette mobilisation s'intègre dans le cadre du document général d'orientations (DGO) de la sécurité routière pour la période 2018-2022 qui fixe comme axes prioritaires de communication de la politique locale de sécurité routière :

- la diminution du risque routier professionnel ;
- la lutte contre la conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants, médicaments) ;
- les jeunes ;
- les seniors ;
- les usagers deux-roues motorisés

Au regard des chiffres de l'accidentalité locale enregistrés en 2021 et du développement de nouveaux modes de déplacement, la préfecture de la Gironde souhaite particulièrement **soutenir les projets ciblant les usagers vulnérables** : les usagers de deux-roues motorisés, les cyclistes, les usagers d'engins de déplacement personnel (trottinettes, skates, rollers, gyropodes...) et les piétons qui représentent **49 % des tués dans un accident de la route** dans le département.

Les autres thématiques de la sécurité routière ne doivent pourtant pas être négligés et l'ensemble des projets déposés fera l'objet d'un examen attentif. Aussi, en raison du contexte sanitaire, les projets novateurs en matière de mise en œuvre d'action en distanciel sont plébiscités.